

Centres de l' OCDE

Allemagne

Berlin (49-30) 288 8353

Japon

Tokyo (81-3) 5532-0021

Mexique

Mexico (52-55) 5281 3810

Etats-Unis

Washington (1-202) 785 6323

ALLEMAGNE · AUSTRALIE · AUTRICHE · BELGIQUE · CANADA · CORÉE · DANEMARK · ESPAGNE · ETATS-UNIS · FINLANDE  
FRANCE · GRECE · HONGRIE · IRLANDE · ISLANDE · ITALIE · JAPON · LUXEMBOURG · MEXIQUE · NORVEGE  
NOUVELLE-ZELANDE · PAYS-BAS · POLOGNE · PORTUGAL · REPUBLIQUE SLOVAQUE · REPUBLIQUE TCHEQUE · ROYAUME-UNI · SUEDE · SUISSE · TURQUIE

PAC/COM/PUB(2004)6

Paris, le 14 septembre 2004

## Une étude de l'OCDE montre que les écoles jouissent désormais d'une plus grande liberté pour organiser leur enseignement

Selon une nouvelle étude de l'OCDE, on observe une plus grande décentralisation de la prise de décision au niveau des établissements scolaires. Les systèmes d'enseignement des pays de l'OCDE se détournent des mécanismes de commande centralisés pour s'adapter à la souplesse requise par l'économie du savoir actuelle.

Les décisions sur la façon d'organiser l'enseignement sont aujourd'hui prises principalement par les établissements dans l'ensemble des pays de l'OCDE et non plus par les autorités locales, régionales ou nationales, selon l'Edition 2004 de **Regards sur l'éducation**, recueil annuel de statistiques de l'éducation produit par l'OCDE.

Cependant, les décisions relatives à la planification et aux structures relèvent pour l'essentiel de secteurs plus centraux de l'administration, alors que la situation est plus nuancée dans les domaines de la gestion du personnel ainsi que de l'affectation et de l'utilisation des ressources. En moyenne, la moitié environ des décisions portant sur le premier cycle de l'enseignement secondaire sont à présent prises par les établissements, ce qui n'était pas le cas il y a cinq ans encore selon **Regards sur l'éducation**.

Cette tendance est importante car elle illustre la façon dont les autorités scolaires aux niveaux local, régional et national dans 17 pays pour lesquels il existe des données comparables répondent à l'exigence d'efficacité accrue et de réactivité plus grande face aux besoins des communautés locales, ainsi qu'à la demande de mesures visant à encourager l'innovation et l'amélioration de la qualité (tableau D6.6).

**Regards sur l'éducation** présente aussi une analyse comparative des conditions dans lesquelles les élèves étudient et les enseignants travaillent. Les traitements des enseignants ont augmenté en termes réels dans pratiquement tous les pays entre 1996 et 2002, et c'est en Hongrie et au Mexique que les hausses les plus fortes ont été enregistrées. En revanche en Espagne, les rémunérations dans l'enseignement primaire et dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire ont diminué en termes réels au cours de la même période (tableau D3.3).

Les augmentations salariales n'interviennent pas de la même façon selon qu'il s'agit des nouvelles recrues ou des enseignants en poste. Ainsi, les traitements de départ ont augmenté plus rapidement que ceux versés en milieu ou fin de carrière en Angleterre, en Australie, au Danemark, en Ecosse et en Finlande, ce qui témoigne du souhait de ces pays de susciter des vocations dans cette profession. Cependant, la situation inverse a été observée au Japon et au Portugal où les autorités se préoccupent davantage de conserver les enseignants en place que d'en recruter de nouveaux (tableau D3.3).

JT00169081

### OCDE Relations avec les médias

Demandes générales : Tél. (33) 1 45 24 97 00 - Fax. (33) 1 45 24 80 03/94 37 · Recherche & documentation : Tél. (33) 1 45 24 80 88/80 89  
[www.oecd.org/media](http://www.oecd.org/media) · Adresse électronique : [news.contact@oecd.org](mailto:news.contact@oecd.org)

Organisation de Coopération et de Développement Economiques, 2 rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France Tél. (33) 1 45 24 82 00 - Fax. (33) 1 45 24 85 00  
[www.oecd.org](http://www.oecd.org)

L'analyse comparative des traitements des enseignants doit tenir compte des variations observées en matière de conditions de travail et de temps d'enseignement. Le nombre annuel d'heures d'enseignement qu'un professeur doit honorer dans le premier cycle de l'enseignement secondaire va de 513 au Japon à 1 167 au Mexique. Lorsque l'on rapproche ces données du traitement statutaire des enseignants, on constate que la rémunération de l'heure d'enseignement est particulièrement élevée au Japon et en Corée (plus de 80 dollars US dans le premier cycle de l'enseignement secondaire) et particulièrement basse en République slovaque (10 dollars US). Aux Etats-Unis, où les traitements mais aussi le nombre d'heures d'enseignement sont élevés, le salaire horaire des enseignants est inférieur à la moyenne et se situe à 38 dollars US (tableaux D3.1 et D4.1).

Les statistiques de **Regards sur l'éducation** servent de base aux débats et aux décisions prises par les pouvoirs publics dans les pays les plus développés du monde. En planifiant les dépenses consacrées à l'enseignement, il arrive que les pays aient à choisir entre mieux rémunérer leurs enseignants ou en employer un moins grand nombre, option qui a pour effet d'accroître le nombre d'élèves par enseignant. D'autres facteurs influent aussi sur cette relation. Les chiffres de l'OCDE montrent que les traitements des enseignants en Allemagne, en Corée et au Japon sont parmi les plus élevés de la zone OCDE mais que, pour le même niveau d'enseignement, le rapport élèves/enseignant dans ces pays (16, 16 et 21 élèves par enseignant respectivement) est bien au-dessus de la moyenne communiquée par pays (tableaux D3.1 et D2.1).

Parmi les autres domaines couverts par la publication, figurent les ressources financières et humaines investies dans l'éducation, l'accès à l'enseignement, les taux de fréquentation et la progression, le temps d'instruction et sa répartition entre les différentes disciplines, les critères selon lesquels les élèves sont admis dans les écoles, la taille des classes et les conditions d'apprentissage des élèves.

**Regards sur l'éducation** 2004 est disponible pour les journalistes sur le site web protégé (<http://www1.oecd.org/media/journalists/journalists.htm>). Pour des informations complémentaires, les journalistes sont invités à contacter la Division des relations avec les médias de l'OCDE (tél : 33 1 45 24 97 00 ou [news.contact@oecd.org](mailto:news.contact@oecd.org)).

Les tableaux et graphiques sont disponibles sur le site web suivant : [www.oecd.org/edu/eag2004-fr](http://www.oecd.org/edu/eag2004-fr)